

Initiatives ministérielles

ment qui n'hésite pourtant pas à dépenser à droite et à gauche, aurait pu faire mieux.

Il est très important d'avoir un budget qui permette de fonctionner. Le budget de fonctionnement sera probablement inférieur à trois millions de dollars. Ce montant servira à acquitter les salaires et les dépenses du personnel. Je vois le ministre hocher la tête. Il sait bien ce qu'il en coûte pour un administrateur de traverser le pays en avion. Cinq à dix voyages par année, et les fonds sont épuisés. Il y a aussi les loyers au centre-ville de Toronto où le ministre veut installer sa fondation.

Mme Mitchell: Installez-la à Winnipeg.

M. Karygiannis: La porte-parole du minable tiers parti dit de l'installer à Winnipeg. Je lui signale que les tensions ethniques et les problèmes des nouveaux immigrants se concentrent à Montréal et à Toronto.

Le lieu à privilégier est Toronto, qui est en plein centre du Canada. Je félicite le ministre d'avoir choisi ma ville natale. La fondation desservira l'Ouest canadien, à savoir Vancouver, Calgary, la Saskatchewan, Winnipeg. Elle fera également la liaison avec l'Est. Toronto deviendra le foyer de l'harmonie dans les futurs rapports raciaux.

Mais la marge de manoeuvre de la fondation sera limitée, à cause de son budget restreint. Il est une goutte d'eau dans l'océan. La fondation ne pourra pas fonctionner. Avant même qu'on puisse atteindre Vancouver par téléphone, compte tenu du décalage horaire et des périodes de pointe, il ne restera plus de fonds. Une fois toutes les dépenses déduites, les fonds qui resteront pour le financement de base du programme seront tellement limités que la fondation ne sera plus qu'une coquille vide. Je trouve cela tout à fait inacceptable.

Je vois le ministre hocher la tête pour signifier qu'il faudrait des fonds additionnels. C'est étrange, mais il est ici à la Chambre et il est d'accord avec cela. Je sais que même lorsqu'on est simple député, il faut parfois avoir un autre bureau, en plus de celui de la circonscription, et c'est difficile de ne pas dépasser notre budget. C'est peut-être aussi le cas de certains députés et de certains ministres.

Je crains aussi que le ministre responsable ne s'interpose dans l'administration courante de la fondation. Le paragraphe 15(3) du projet de loi mentionne que le sous-ministre peut assister à toutes les réunions du conseil d'administration de la fondation et qu'il doit être informé de leur tenue. Le paragraphe 5(1) du projet de loi dispose que la fondation doit effectuer des études et publier et diffuser des rapports ou d'autres documents, à

la demande du ministre. Je m'interroge là-dessus. Le ministre a son ministère; il pourrait donc lui faire faire ces choses-là. Pourquoi dirait-on à la fondation d'en faire aussi? Veut-on l'utiliser à d'autres fins? Veut-on s'en servir pour faire la promotion du parti au pouvoir? Veut-on lui faire distribuer des cadeaux politiques? Nous avons vu que ce gouvernement était capable d'utiliser des fondations pour distribuer des contrats.

• (1050)

Mme Mitchell: Et les libéraux?

M. Karygiannis: Il est intéressant de voir le NPD parler des libéraux. Je me permets de signaler aux représentants du NPD que peu après l'élection de ce parti, Bob White s'est immédiatement installé au Skydome. Avant de parler des libéraux et de ce qu'ils ont fait, vous feriez mieux de regarder ce qui se passe dans votre clan.

Ces articles permettront au ministre d'exercer une grande influence sur les orientations que voudra prendre cet organisme; ce dernier risque donc de n'être qu'un porte-parole de la politique gouvernementale et d'être perçu plus comme un allié politique qu'une association dynamique dont le but est de promouvoir l'harmonie des relations raciales.

Il est très important de promouvoir cette harmonie à l'aube du XXI^e siècle. Il faut que la fondation ait les moyens de fonctionner convenablement, car nous invitons de plus en plus de membres des minorités visibles à venir s'installer au Canada. Avec un budget de 24 millions, elle ne sera rien d'autre qu'un trompe-l'oeil visant à donner l'impression que nous avons à coeur l'harmonie raciale. Je vois que le ministre hoche la tête. Il est d'accord avec moi pour dire que, premièrement, la situation ne sera pas acceptable; que, deuxièmement, la fondation ne pourra pas fonctionner ainsi et que, troisièmement, elle aura besoin de plus de fonds.

Il est également intéressant de noter que le ministre a dit que c'est un organisme de charité et qu'il peut aussi lever des fonds. Allons-nous essayer d'utiliser les 3 millions de budget annuel pour lever des fonds et envoyer des lettres? Allons-nous lui donner un mandat et dire: «Vous pouvez travailler. Vous pouvez faire ce pourquoi vous avez été créée.» Si c'est le cas, alors les fonds prévus sont insuffisants. Il faut plus d'argent si l'on veut en faire un outil capable de réunir toutes les races présentes au pays.

Il y a des groupes qui, même dans leur pays d'origine, ne peuvent se supporter. Je voudrais citer le Pakistan, car